

Le 7 juin 2016

PAR COURRIEL

Monsieur Jean-Yves Duclos
Ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social

Mme Lucie Charlebois
Ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie

Objet : Attribution des nouveaux fonds de la Stratégie de partenariats de lutte à l'itinérance (SPLI)

Madame la Ministre,
Monsieur le Ministre,

Le Ville de Granby se réjouit de l'augmentation du budget dédié pour la Stratégie de partenariats de lutte à l'itinérance (SPLI) et souhaite maintenant s'assurer que les nouveaux fonds seront attribués selon une approche généraliste et communautaire.

L'augmentation de 50 % du budget de la SPLI constitue une excellente nouvelle pour le milieu de l'itinérance en région de même qu'une reconnaissance du travail réalisé au quotidien par les organismes communautaires sur le terrain. Cette aide supplémentaire permettra nettement plus aux organismes d'offrir des réponses et de venir en aide aux personnes en situation ou à risque d'itinérance en Haute-Yamaska.

Pour la suite des choses, il nous apparaît important que ces fonds favorisent le soutien d'une grande variété d'interventions et, comme mentionné dans le budget, procure « aux collectivités le soutien dont elles ont besoin pour prévenir et réduire l'itinérance ». En ce sens, nous souhaitons que l'attribution de ces fonds s'appuie sur une approche globale et que la communauté locale de la Haute-Yamaska soit elle-même appelée à identifier ses priorités de financement afin de tenir compte

... 2

de l'ensemble des besoins. Avant 2014, une telle approche a permis de financer une diversité d'actions. Depuis que le gouvernement Harper a réorienté l'enveloppe globale de la SPLI dans le développement de projets Housing first, de nombreuses ressources et initiatives ont été laissées pour compte et coupées alors que leur apport était vital dans la lutte contre l'itinérance. Récemment, la maison d'hébergement d'urgence Le Passant, située à Granby, a perdu 80 000 \$ l'année dernière dans le cadre de cette réorientation, se traduisant par une perte de 11 lits d'urgence sur les 28 disponibles depuis plusieurs années, intervention pourtant priorisée par les intervenants locaux afin de réduire le phénomène sur notre territoire. Avec cette coupure, le réaménagement des équipes de travail qui a dû s'opérer à la Halte-crise amène son lot de préoccupations face à la capacité des intervenants locaux de rendre un service optimal pour les femmes qui sont de plus en plus touchées par l'itinérance et des situations complexes. En plus de cette perte, notre territoire essuiera en juin 2016 un autre recul avec la fin du financement, au niveau provincial, de la ressource intermédiaire pour mineurs Le Tandem. Un autre coup dur à encaisser pour la Haute-Yamaska dans sa lutte contre l'itinérance.

Avec les nouvelles sommes investies en itinérance, qui sont plus que bienvenues, nous disposons d'une belle occasion de rétablir une SPLI qui permette de financer un large éventail d'actions afin rétablir le financement perdu récemment et de prévenir et réduire l'itinérance tout en s'appuyant sur les besoins identifiés en Haute-Yamaska. Notons, que le Comité itinérance Haute-Yamaska a identifié 5 axes d'intervention prioritaires et les a chiffré en un montant annuel totalisant près de 1,4 millions \$.

En espérant que vous tiendrez compte de nos préoccupations dans l'attribution des fonds à venir, recevez, Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma très haute considération.

Le maire



Pascal Bonin

/mcd

c. c. M. Nicolas Luppens, coordonnateur - Groupe actions solutions pauvreté (GASP)